











## 2021 - 2022

## **DOSSIER D'INSCRIPTION DESJEPS**

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport "Spécialité Performance Sportive" réservé titulaire BF 5ème degré Inscription valide sous réserve d'habilitation du dossier par la DRJSCS d'Ile de France

Mention Natation Course  Mention Natation Synchronisée  Mention Water-Polo	Précisez la mention :	Photo À coller S.v.p.
Mention Plongeon		3.ν.μ.

		EIAI	CIVIL	
	Ma	dame 🗆	Monsieur 🗆	
Nom :		Pré	nom :	
Nom de naissance :				
Date de naissance:	/	Lieu	ı de naissance :	
Département :		Pays :	Natio	nalité :
ightarrow Joindre copie de la cart	e d'identité recto/	verso ou du titre	de séjour en cours de	e validité
Adresse :				
Code postal :	Ville :			
Téléphone		. Mobile		
Courriel :				
SITUATION FAMILIALE				
Célibataire 🗆	Marié(e) □	Pacsé(e) □	Veuf(ve) □	Séparé(e)Divorcé(e) □
RÉGIME DE PROTECTION S	SOCIALE			
Numéro de sécurité social	e:			
Vous êtes affilié(e) : au rég	gime general à la ca	isse de :		
Département :		. À un autre rég	ime (précisez lequel)	:

ightarrow Joindre attestation d'assuré(e) social en cours de validité (document papier













# SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

Renseignements sur votre niveau de formation. Cocher les cases qui correspondent à votre situation.

<u>Dernière classe suivie</u> :	<u>Diplôme le plus élevé obtenu</u> :		
□ 3 <sup>ème</sup> , CAP, BEP	□ Aucun diplôme	□ Bac Techno ou pro	
$\ \square\ 2^{nde},\ 1^{\grave{e}re},$ Terminale	□ ВЕРС	□ DEUG, DUT, BTS	
□ Licence 1, Licence 2, Licence 3, DUT, BTS	□ BEP – CAP BAC	□ Diplôme BAC+3 ou plu	ıS
□ Master 1, Master 2	□ Général		
ightarrow Joindre copie des diplômes			
DIPLÔMES SPORTIFS ET SOCIO-PROFESSIONNELS			
Précisez :			
C		- NON -	••••
Suivez-vous actuellement une formation dans le champ d		□ NON □	
→ Si « oui » précisez			••••
SITUATION SO	OCIO-PROFESSIONNELLE		
Vous êtes demandeur d'emploi :			
Inscrit à Pôle Emploi oui 🗆	non □		
Bénéficiez-vous de l'ARE (allocation de retour à	l'emploi) ou équivalent:	oui 🗆 non	
Date de fin de droit :			
Vous êtes salarié(e):			
Profession :			
Raison sociale et Adresse (de l'employeur) : :			
Qualité du responsable:			
Type de contrat :			
Date de début :	te de fin :		
→ Vous devez avoir l'accord de votre employeur pour su travail)	uivre la formation. (Attestation si forma	ation pendant le temps de	
ightarrow Joindre l'attestation d'autorisation avec signature et	cachet de votre employeur.		
Autre situation			
Étudiant 🗆 Travailleur indépendant 🗆	Congé parental □	Autre □	
→ Si étudiant, joindre copie de la carte d'étudiant			











## TAUX D'OBTENTION ET DE SATISFACTION DU DESJEPS

Statistiques sur les 4 dernières promotions :

Nombre d'éducateurs accueillis	27
Nombre d'éducateurs admis	26
Taux de réussite à la certification	96%
Taux d'échec à la certification	4%
Taux d'abandon	0%
Taux de satisfaction	87% très satisfaits / 13% satisfaits

## ACCESSIBILITE AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter a : <u>infan@ffnatation.fr</u> pour nous préciser les modalités adaptées à votre situation.

#### FINANCEMENT ENVISAGE DE LA FORMATION

Vous envisagez de financer votre formation :

<ul> <li>dans le cadre d'une reconversion via un CPF de transition professionnelle</li> </ul>	oui 🗆	non 🗆
ightarrow Prise en charge auprès d'un OPCO (dossier de demande de congé de formation à faire compléter par		
l'employeur et l'organisme de formation 4 à 6 mois avant le démarrage de l'action)		
- dans le cadre d'un contrat ou d'une période de professionnalisation	oui 🗆	non 🗆
ightarrow Prise en charge auprès d'un OPCO (Joindre impérativement une attestation de prise en charge financière)		
- via un organisme (club, comité,) qui prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques	oui 🗆	non 🗆
ightarrow Joindre une attestation de prise en charge financière avec cachet et signature du responsable de l'organisme		
- via une convention avec Pôle Emploi (Aide Individuelle à la Formation)	oui 🗆	non 🗆
→ Devis spécifique à demander à l'INFAN		
- Vous prenez en charge à titre individuel les frais pédagogiques de la formation	oui 🗆	non 🗆
En totalité		
Partiellement. Précisez le cofinancement (CPF)		

ightarrow Joindre le justificatif de la prise en charge ou des démarches en cours









## EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION ET A LA MISE EN SITUATION PEDAGOGIQUE

Pour entrer en formation, vous devez posséder les <u>Éxigences Techniques Préalables</u> suivantes, c'est à dire être détenteur:

- O Du Brevet Fédéral 5ème degré de la Fédération Française de Natation de la mention d'inscription au DESJEPS
- O Du diplôme de secourisme du PSE1 à jour de la formation continue annuelle

ATTENTION: Documents à fournir obligatoirement dans le dossier d'inscription

DECLARATION SUR L'HONNEUR	
Je soussigné(e)	
Déclare sur l'honneur que :	
- J'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à	la formation.
- Les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription	on sont sincères et véritables.
La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se 1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).	rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-
Fait le :	Signature du candidat





#### **DUREE ET COÛT DE LA FORMATION**

La formation dure 8 mois, du 13/10/21 au 30/06/22 pendant 276 h soit :

- 175 h de face à face pédagogique dont 30 h d'accompagnement individuel en centre de formation
- 100 h de formation en structure (alternance)
- + 1 h de certification

Le coût pédagogique de la formation est de **3200 €/ stagiaire**. Tarif comprenant les frais liés aux épreuves de sélection, les frais forfaitaires de positionnement, les frais de certification et les frais pédagogiques.

Les frais d'inscription à la formation sont de 50 €/ stagiaire.

Deux chèques distincts sont à transmettre avec le dossier d'inscription. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'INFAN - FFN.

Date de clôture des inscriptions	• 8 octobre 2021
Date de vérification des Exigences Techniques Préalables	• 8 novembre 2021
Date de positionnement	• 9 novembre 2021
Dates de la 1ère session	Du 29 novembre au 3 décembre 2021
Dates de la 2nde session	• Du 3 au 7 janvier 2022
Dates de la 3è session	Du 31 janvier au 4 février 2022
Dates de la 4è session	• Du 21 au 25 mars 2022
Dates de la 5è session	• Du 9 au 13 mai 2022
Date de la certification	Mercredi 8 juin 2022
Date de rattrapage de la certification	• Mardi 28 juin 2022

# DOSSIER à RETOURNER à : INFAN

Fédération Française de Natation 104 rue Martre - 92 583 CLICHY

A renvoyer complet avant le vendredi 8 octobre 2021 (cachet de la poste faisant foi)





# CERTIFICAT MEDICAL

le, soussigné(e) Dr	
M	
Ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enca	drement des activités physiques et sportives dites de :
Natation Course (1)	
Natation Synchronisée (1)	
Plongeon (1)	
Water-Polo (1)	
(1) Rayer la mention inutile	









# PIECES A FOURNIR DANS VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

☐ Toutes les photocopies des diplômes et attestations coché	s au paragraphe 2 et 5 du dossier d'inscription
Attestation de formation aux Premiers Secours en Equipe o	de niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue
annuelle	
☐ Une photocopie du diplôme du BF5ème degré de la mentio	on choisie
☐ Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique (sportives) de la mention choisie datant de moins de 3 mois par rapp	
☐ Un exemplaire d'un Curriculum Vitae.	
Une photocopie de votre attestation d'assuré social en cousite Internet www.ameli.fr). <i>La carte vitale n'est pas recevable</i> .	irs de validité (document papier téléchargeable sur le
☐ Si vous êtes français, une photocopie de votre carte d'iden	tité recto/verso en cours de validité.
☐ Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjo	our <b>en cours de validité</b> .
☐ Une attestation d'assurance en responsabilité civile <b>en cou</b> (À se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou	
L'accusé de réception dûment complété (p 6)	
Une note d'intention de 3 pages : analyse des expériences du candidat en lien avec la gestion des ressources humaines et des ressources financières / ses attentes de la formation ainsi que le projet envisagé qui servira de support à la certification pour démontrer ses compétences en matière de ressources humaines et ressources financières : définition et objectifs du projet, éléments mobilisés dans le domaine des ressources humaines (équipe projet, organigramme et l'action etc.) et ressources financières (budget prévisionnel, calculs de tarifications etc.)	
□ Deux chèques : un de 50 € et l'autre de 3 200 € libellés à l'o	ordre de l'INFAN- FFN
A noter que dans le cas d'une demande de prise en charge par un or l'inscription sera un chèque de caution et ne sera encaissé qu'en cas l'organisme financeur.	
<u>Pour les candidats salariés</u> : Attestation de l'employeur vous autorisa de travail)	ant à suivre la formation (si formation pendant le temps
Pour les français de moins de 25 ans : Le certificat de participation à	l'appel de préparation à la défense.
L'INFAN SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER LA FORMATION SI LE NON	
Seuls les dossiers complets	seront recevables
CADRE RESERVE A L	'INFAN
Dossier reçu le	COMPLET INCOMPLET
Dossier retourné le :	
	VISA





ACCUSE DE RECEPT	ON
Nom : Prénom :	
Adresse :	
Code postal : Ville :	
A remplir par le candidat et à joindre impér	rativement au dossier
L'INFAN a bien reçu votre dossier d'inscription complet la suite	
Nous vous demandons de contacter impérativement p	ar téléphone l'INFAN, ou la
coordinatrice du DESJEPS, dans <u>l'hypothèse</u> où cette co	onvocation ne vous serait <u>pas</u>
parvenue, <u>deux semaines</u> avant la date prévue pour le	s épreuves.
CADRE RESERVE A L'ORGANISME DE	FORMATION (INFAN)
CADIL RESERVE A E ORGANISME DE	Sidviction (Intrary
Dossier recu le	
	VISA











# FORMATION DESJEPS - réservé aux titulaires du BF5 Mentions natation course, natation synchronisée, plongeon, water-polo

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

## INFORMATIONS OBLIGATOIRES A RESNEIGNER DANS LE DOSSIER D'INSCRIPTION

# RENSEIGNEMENTS SUR LA STRUCTURE D'ACCUEIL D'ALTERNANCE

NOM de la structure d'accueil :	
Adresse :	
Code postal :	Ville:
Courriel de la structure:	
NOM du Président :	
Téléphone	Mobile





# RENSEIGNEMENTS SUR LE TUTEUR

NOM du tuteur :	
Qualification du tuteur :	
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Téléphone	Mobile
Courriel:	
Je, soussigné(e)	, m'engage à assurer la fonction de tuteur
	lors de son stage en situation d'alternance du
DESJEPS au sein de la structure de	
Je m'engage à occuper cette fonction pendant t	toute la durée de la formation et à assister au regroupement national des
tuteurs à l'INFAN.	
Date:	Signature du Tuteur :



Dénomination sociale : INFAN - FFN

Adresse: 104 rue Martre – CS 70052 - 92 583 CLICHY Cedex
Déclaration préalable: 11.75.34540.75
Numéro SIRET: 775.695.802.000.63



# Conditions Générales de Vente Institut National de Formation des Activités de la Natation

#### 1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formations de l'INFAN. Elles ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'INFAN.

L'envoi du bulletin d'inscription emporte, pour le stagiaire, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

#### 2. Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription correspondant. La structure ou le stagiaire s'engage à retourner, avant la date indiquée, par voie électronique, le dossier de candidature complet et par voie postale, deux chèques, dont l'un est relatif aux frais d'inscription et l'autre aux frais pédagogiques. Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte. Sauf mention contraire sur le bulletin, les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.

Dès réception du dossier complet, et sous réserve de validation de l'inscription du stagiaire, une convention de formation professionnelle peut être établie à la demande du stagiaire ou de la structure, après validation du parcours individuel de formation. Ladite convention est adressée par l'INFAN au stagiaire ou à la structure et une copie dûment complétée et signée doit lui être retournée.

#### 3. Convocation et attestation de stage

Une confirmation d'inscription est adressée par l'INFAN au stagiaire après arrêt des inscriptions.

L'attestation de formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée. Elle est envoyée, à la structure ou au stagiaire à leur demande.

#### 4. Prix

Les prix indiqués sont des coûts unitaires hors taxe. Sauf mention contraire, les frais d'hébergement, de transports et de restauration restent à la charge du stagiaire.

Les tarifs réduits (étudiant, demandeur d'emploi) ne peuvent être appliqués que sur présentation des justificatifs.

### 5. Facturation et conditions de règlement

Un devis est joint à la convention de formation et envoyé à la demande de la structure ou du stagiaire.

Le chèque correspondant aux frais d'inscription est encaissé dès le début de la formation.

Pour les formations financées à titre individuel ou par l'employeur :

 le chèque correspondant aux frais pédagogiques est encaissé à la fin de la formation. Une facture acquittée peut être envoyée à la demande de la structure ou du

stagiaire. Pour les formations prises en charge par un OPCC:

- Le chèque correspondant aux frais pédagogiques est un chèque de caution de l'employeur. Ce chèque est obligatoirement joint au dossier d'inscription;
- La copie de l'accord de prise en charge par l'OPCC est transmise à l'INFAN dans les meilleurs délais;
- La structure assure la bonne transmission des informations nécessaires à l'OPCC et reste responsable du paiement, notamment en cas de défaillance de l'OPCC.

Tel: 01.70.48.45.

Dans le cas où l'OPCC paie directement l'organisme de formation, le chèque de caution est détruit ou retourné à la structure, à réception du paiement par l'OPCC.

Dans le cas où l'employeur se fait directement rembourser par l'OPCC, le chèque de caution est encaissé, et l'INFAN s'engage à fournir à l'employeur les documents nécessaires au traitement du dossier par l'OPCC (feuilles d'émargements, facture acquittée etc.).

L'INFAN se garde le droit d'encaisser le chèque de caution sans préavis si la formation n'a pas été payée dans l'année qui suit son organisation.

#### 6. Annulation/Abandon

#### A l'initiative de l'INFAN :

L'INFAN se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre de stagiaires inscrits est insuffisant ou trop élevé. L'INFAN s'engage alors à rembourser la totalité les frais d'inscription et les frais pédagogiques de la formation versée, sauf report de l'inscription pour une date ultérieure après acceptation de la structure et du stagiaire.

• A l'initiative du stagiaire ou de la structure : Toute annulation ou abandon doit être signalé auprès de l'INFAN par écrit au moins 48 heures avant le début de la formation.

En cas d'annulation dans les 48 heures qui précèdent la formation, ou en cas de non-participation à la formation sans préavis, les frais d'inscription seront encaissés.

En cas d'annulation due à une incapacité, les sommes encaissées pourront faire l'objet d'un remboursement sur présentation d'un certificat médical ou autre justificatif.

En cas d'abandon dû à une incapacité, le stagiaire ou la structure sera facturé(e), après présentation d'un certificat médical ou autre justificatif, au prorata du nombre d'heures passées en formation.

#### 7. Dispositions diverses

Les informations concernant le stagiaire et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'INFAN. Les documents mis à disposition du stagiaire sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'INFAN est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

Les stagiaires en formation sont soumis au règlement intérieur de l'INFAN, signé lors de la première formation et consultable sur le site internet.

#### 8. Différends éventuels

En cas de contestation ou différends sur l'exécution des présentes clauses, les parties rechercheront avant tout une solution amiable. Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas dans un délai raisonnable, les litiges seront portés dans le tribunal compétent (articles 42 et suivants du Code de procédure civile).

INFAN - FFN www.ffnatation.fr/ffn